24 CHATHAM PLACE, BRIGHTON, BN1 3TN (UK)
TEL. (UK) 0845 310 8066 International Tel. +44 1273 746505
EMAIL: info@nhrorganicoils.com Web Site: www.nhrorganicoils.com

Safety Data Sheet
Organic Niaouli Essential Oil
(Melaleuca quinquenervia)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE / IDENTIFICATION OF THE SUBSTANCE AND OF THE COMPANY

Nom commercial / label name :	Huile essentielle de Niaouli BIO / Essential oil of ORGANIC Niaouli
Nom botanique / botanical name :	*Melaleucaquinquenervia* (Cav.) S.T. Blake
Nom INCI / INCI name :	MELALEUCA QUINQUENERVIA OIL
Emploi de la substance / Use product :	Substance parfumante et/ou aromatisante / Fragrant and/or flavour substance
Nom fournisseur / Name supplier :	NHR Organic Oils Ltd.
Adresse / Adress :	24 Chatham Place, Brighton. BN1 3TN
Téléphone / Phone :	0044 01273 746505
E-mail :	info@nhrorganicoils.com
Numéro d'appel d'urgence / Emergency phone number :	ORFILA INRS 331 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS / HAZARDS IDENTIFICATION

Procédure de classification établie selon le IFRA/ IOFI Labelling Manual en vigueur, le Règlement (CE) n°1272/2008 et l'ECHA

Classification procedure established by IFRA / IOFI Labeling Manual in effect, by Regulation (EC) No 1272/2008and the ECHA

Classe et catégorie de danger / Class and category of hazard	**Pictogrammes de danger / Symbols of danger**	**Mentions de danger / Hazards**		
Flam. Liq. 3	**SGH02**	H226	Liquide et vapeurs inflammables.	Flammable liquid and vapour
Skin. Irr. 2 Skin. Sens. 1 Eye Irrit. 2	**SGH07**	H315 H317 H319	Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux	Causes skin irritation May cause an allergic skin reaction Causes serious eye irritation
Asp. Tox. 1	**SGH08**	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	May be fatal if swallowed and enters airways

Aquatic Chronic 2	**SGH09**	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme	Toxic to aquatic life with long lasting effects

Conseils de prudence / Precaution advises :

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes – Ne pas fumer	Keep away from heat/sparks/open fl ames/hot surfaces. – No smoking.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche	Keep container tightly closed.
P240	Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception	Ground/bond container and receiving equipment.
P241	Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/…/ antidéflagrant	Use explosion-proof electrical/ventilating/lighting/…/equipment.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles	Use only non-sparking tools.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques	Take precautionary measures against static discharge.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.	Avoid breathing dust/fume/gas/mist/vapours/spray.
P264	Se laver soigneusement après manipulation	Wash thoroughly after handling.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.	Contaminated work clothing should not be allowed out of the workplace.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement	Avoid release to the environment.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage	Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin	IF SWALLOWED: Immediately call a POISON CENTER or doctor/physician.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher	IF ON SKIN (or hair): Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer	IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.
P321	Traitement spécifique (voir sur cette étiquette)	Specific treatment (see on this label).
P331	NE PAS faire vomir	Do NOT induce vomiting.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.	If skin irritation or rash occurs: Get medical advice/attention.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin	If eye irritation persists: Get medical advice/attention.
P362	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation	Take off contaminated clothing and wash before reuse.
P370+P378	En cas d'incendie : utiliser extincteurs à gaz carbonique, à poudre ou à mousse pour l'extinction	In case of fire: Use Carbon dioxide extinguishers, dry or foam extinguisher for extinction.
P391	Recueillir le produit répandu	Collect spillage.
P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais	Store in a well-ventilated place. Keep cool.
P405	Garder sous clef	Store locked up.
P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux législations en vigueur	Dispose of contents/container according to regulation in force

Autres dangers / Other danger :

Allergènes / Allergens : (Selon Directive Cosmétique 2003/15/CE)	D-limonène	5.00 – 10.00 %
	Geraniol	≤ 1.00 %
	Linalol	≤ 1.00 %
Composants CMR / CMR Components	Aucun / None	

3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

Nature du produit / Kind of product :

Substance: SNC, Substance Naturelle Complexe (100% pure et naturelle), Huile essentielle issue de l'agriculture biologique certifiée par FR-BIO-01

Substance: CNS, Complex natural substance (100% pure and natural), Essential Oil from organic agriculture certified by FR-BIO-01.

CAS TSCA	8014-68-4
CAS EINECS	132940-73-9
EINECS	310-217-5
FEMA	-
CoE	-

Composants dangereux / Hazardeous components :

Composant / Component	Proportions	CAS	EINECS	Classification d'après Règlement CE 1272/2008 et IOFI/IFRA LM 12 / Classification according to Directive EC 1272/2008 and IFRA/IOFI LM 12
1.8-cineol (Eucalyptol)	≤ 65.00 %	470-82-6	207-431-5	H226
α-pinene	≤ 15.00 %	80-56-8	201-291-9	H226, H304, H317, H410
Limonene	≤ 10.00 %	5989-27-5	227-813-5	H226, H304, H315, H317, H410
α-terpineol	≤ 8.00 %	98-55-5	202-680-6	H315, H319
β-pinene	≤ 4.00 %	127-91-3	204-872-5	H226, H304, H317, H410
γ-terpinene	≤ 4.00 %	99-85-4	202-794-6	H226, H304
Para cymene	≤ 4.00 %	99-87-6	202-396-7	H226, H304, H411
β-caryophyllene	≤ 3.00 %	87-44-5	201-746-1	H304
Terpinyl acetate	≤ 3.00 %	8007-35-0	232-357-5	H411
Trans nerolidol	≤ 3.00 %	7212-44-4	230-597-5	H410

4. PREMIERS SECOURS / FIRST AID MEASURES

Inhalation excessive	Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité et appeler un médecin immédiatement. S'assurer d'une bonne circulation d'air.	**Excessive inhalation**	Move exposed person to fresh air. Keep the person warm and at rest. Call a doctor in case of persistence or worsening of adverse health effects. If unconscious, place the person in recovery position and call a physician immediately. Ensure good air circulation.
Contact avec la peau	Se laver à grande eau, changer de vêtements si nécessaire. Si une irritation persiste, ou si l'on aperçoit une lésion cutanée quelconque, consulter un médecin.	**After skin contact**	Wash with water, change clothes if necessary. If irritation persists, or if you see any skin injuries, consult a doctor.

Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment en ouvrant les grandes paupières avec de l'huile végétale - Si possible, soulever la paupière supérieure et la rincer. Si une irritation persiste ou que l'on aperçoive une lésion quelconque, consulter votre ophtalmologiste avec le produit. - Pour les porteurs de lentilles : rincer immédiatement les yeux. Les lentilles tomberont certainement pendant le rinçage. Si ce n'est pas le cas, les enlever après rinçage. Ne pas les remettre. - Pour les lentilles souples : jeter les lentilles quel que soit le renouvellement. - Pour les lentilles rigides, elles pourront être réutilisées après un nettoyage professionnel chez votre ophtalmologiste	**After eye contact**	Rinse immediately with plenty of vegetable oil by opening large eyes. - If possible, lift the upper lid and rinse. If irritation persists or you noticing any injury, consult your ophthalmologist with the product. - For contact lens wearers: Flush eyes immediately. The lenses are sure to fall while rinsing. If it does not, remove them after rinsing. Do not reuse. - For soft lenses: Laying the lens regardless of the renewal. - For hard lenses, they can be reused after a professional cleaning by your ophtamologist
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et au repos. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête vers le bas pour empêcher le passage de vomissures dans les poumons. Appeler un médecin en cas de persistance ou d'aggravation des effets néfastes pour la santé. En cas d'évanouissement, placer la personne en position latérale de sécurité et appeler un médecin immédiatement. S'assurer d'une bonne circulation d'air.	**Ingestion**	Rinse mouth with water. Move exposed person to fresh air. Keep the person warm and at rest. Do not induce vomiting unless directed by medical personnel. If vomiting occurs, keep head down to prevent the passage of vomit into the lungs. Call a doctor in case of persistence or worsening of adverse health effects. If unconscious, place the person in recovery position and call a physician immediately. Ensure good air circulation

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Il est recommandé que ceux qui dispensent les premiers soins disposent d'un équipement de protection individuelle. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Generally, if in doubt or if symptoms persist, consult a doctor. Never give anything by mouth to an unconscious person. It is recommended that those who provide first aid have personal protective equipment. No action shall be taken involving any personal risk or without suitable training.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE / FIRE-FIGHTING MEASURES

Moyens d'extinction / Extinguishing media

Agents extincteurs appropriés :
Extincteurs à gaz carbonique ou à poudre (Classes ABC), extincteurs à mousse.

Suitable extinguishing media:
Carbon dioxide extinguishers or dry (Class ABC) fire extinguisher foam.

Agents extincteurs déconseillés :
Jet d'eau.

Unsuitable extinguishing agents:
Water spray.

Dangers spécifiques du produit / Special hazard of product

Production possible de fumées toxiques en cas de feu.

Possible production of toxic fumes in case of fire.

Conseils aux pompiers / Advices for firefighters

Eviter de respirer les vapeurs et les fumées dégagées. Utiliser un masque si nécessaire.
Ne pas attaquer le feu avec de l'eau : l'eau au lieu d'étouffer a tendance à alimenter le feu. Les huiles essentielles ont la faculté de flotter sur l'eau. La propagation du feu est alors accélérée. Pour éteindre un
feu naissant à base d'huile essentielle, utiliser un extincteur spécifique à poudre ABC (ou équivalent). Si le feu n'est pas important, on peut l'étouffer par recouvrement à l'aide de terre, de sable ou d'une couverture.

Avoid breathing vapors and fumes. Use a mask if necessary.
Do not attack the fire with water: the water instead of stifling tends to fuel the fire. Essential oils have the ability to float on water. The fire spread is then accelerated. To extinguish an incipient fire based essential oil, use dry
powder-specific ABC (or equivalent). If the fire is not important, it can be smothered by covering with earth, sand or blanket.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE / MEASURES TO BE TAKEN IN CASE OF ACCIDENTAL DISPERSION

Précaution individuelle, équipement de protection et procédure d'urgence / Personnal precautions, protective equipment and emergency procedures

Eloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux. Ne pas fumer

Avoid all flammable sources. Ventilate premises. Do not smoke

Précautions pour la protection de l'environnement / Precautions for environment protection

Eviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Se débarrasser des torchons, éponges, etc... ayant servi à éponger selon les prescriptions réglementaires en vigueur.

Avoid contamination of drains, surface water and groundwater. Dispose of rags, sponges, etc .....used to mop up by current regulations.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage / Methods and materials for containment and cleanup

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur.

Large spills should be cleaned with inert absorbent material that will be scanned and then destroyed in accordance with existing regulations.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE / HANDLING AND STORAGE

Manipulation / Handling

Afin d'éviter les projections dans les yeux et sur les muqueuses et suivant l'agencement du lieu de travail et les manipulations à effectuer, le port de lunettes et de vêtements spéciaux (gants,..) peut être indiqué. Interdire de fumer dans les endroits où ils sont manipulés.Ne pas chauffer les produits de parfumerie à flamme nue, ni exposer leurs vapeurs à une flamme ou à une autre source d'ignition (par exemple équipement électrique). Ne pas respirer abondamment les vapeurs chaudes. Se débarrasser rapidement des torchons, éponges, etc.., ayant servi à éponger les produits de parfumerie : ceci se fera par incinération car on connaît des cas d'auto-oxydation avec combustion spontanée de certains de ces produits. De gros débordements doivent être contenus par du sable ou une poudre inerte. Durant leur incorporation dans le produit final, les produits doivent être tenus à des températures relativement basses.

To avoid splashing into the eyes and mucous membranes and following the arrangement of the workplace and manipulations, wearing glasses and special clothing (gloves...) may be indicated. It is prohibit smoking in areas where they are handled. Do not heat the perfumery products with a naked flame or expose their vapors to a flame or other sources of ignition (eg electrical equipment). Do not abundantly breathe vapors. Get quickly rid of sponges, etc. .., used to absorb perfumery products: this will be done by incineration because we know cases of auto-oxidation with spontaneous combustion of some of these products. Large spillages should be contained with sand or inert powder. For incorporation into the final product, the products must be kept at relatively low temperatures.

Stockage / Storage

Il est recommandé de stocker dans des containers d'origine, fermés, ou dans des récipients en verre, à l'abri des sources de chaleur, de l'air et de la lumière et en évitant les différences de température trop grandes. Ne pas réutiliser les emballages vides. Les produits de parfumerie ne doivent en aucun cas être ingérés. Les tenir loin de toute nourriture ou boisson. Une bonne aération des locaux est souhaitable.

It is recommended to store in containers original, closed, or in glass containers, protected from heat, air and light and avoiding too large temperature differences. Do not reuse empty containers. Perfumery products should under no circumstances be ingested. Keep away from food or drink. An adequate ventilation is desirable.

8. CONTROLES DE L'EXPOSITION – PROTECTION INDIVIDUELLE / EXPOSURE CONTROLS – INDIVIDUAL PROTECTION

Valeurs limites d'exposition professionnelle (INRS*, ND 2098, Directives 91/322/CE et 2000/39/CE) / Occupational Exposure Limit Values

Non réglementé. Pas de limites d'exposition spécifique pour ce produit.

Unregulated. No specific exposure limits for this product

Valeurs biologiques limites / biological limit values

Non réglementé. Pas de valeurs biologiques limites établies pour ce produit

Unregulated. No biological limit values established for this product.

Procédures de suivi recommandées / Monitoring procedures recommended

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il importe de se reporter à la norme européenne EN 689 contenant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques et aux documents de politique générale nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

If this product contains ingredients with exposure limits, it may be necessary to carry out an ongoing review of people, the atmosphere in the workplace or living organisms to determine the effectiveness of the ventilation or other control measures or the necessity to use protective equipment in the airways. It is important to refer to European Standard EN 689 containing the methods for assessing exposure by inhalation to chemical agents and national policy documents relating to methods for identifying dangerous substances.

Mesures de protection individuelle / Personal protection measures

Protection des yeux et du visage	Le port de lunettes de protection est recommandé.	**Eye protection and face**	Wearing protective glasses is recommended.
Protection de la peau	Le port de gants imperméables, résistants aux Huiles Essentielles et conformes à une norme approuvée, est recommandé (caoutchouc nitrile ou alcool polyvinyle).	**Skin Protection**	Impervious gloves are resistant to Essential Oils and complying with an approved standard is recommended (nitrile or polyvinyl alcohol).
Protection des voies respiratoires	Généralement pas nécessaire dans les locaux bien aérés (sauf mention spéciale).	**Respiratory Protection**	Not normally needed in well ventilated areas (unless otherwise stated).

Dangers thermiques	L'exposition à un flux thermique lié à un incendie ou à une explosion peut provoquer des brûlures à des degrés variables, en fonction de la distance à laquelle on se trouve. Porter impérativement un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome.	**Thermal Hazard**	Exposure to heat flow related to a fire or explosion can caus varying degrees, depending on the distance at which it is lo protective equipment is essential and an appropriate self breathing apparatus.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES / PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques / Chemical and physical informations data

Aspect : Liquide mobile limpide
Couleur : Incolore à jaune pâle
Odeur : Aromatique, fraîche, cinéolée

Appearance : Clear mobile liquid
Color : Colorless to pale yellow
Odor : Aromatic, fresh, cineol-like

pH :	N.D. / N.A.
Point d'ébullition / Boiling point :	N.D. / N.A.
Point de fusion / Melting point:	N.D. / N.A.
Point éclair / Flash point :	+ 53°C
Pression de vapeur / Steam pressure :	N.D. / N.A.
Densité de vapeur : Steam density :	N.D. / N.A.
Densité relative / Density :	0.904 – 0.925
Solubilité / Solubility : Hydrosolubilité / Solubility in water Solubilité dans l'alcool / Solubility in ethanol	 Insoluble Soluble
Coefficient de partage / Partition coefficient : (n-octanol/eau) / (n-octanol/water)	N.D. / N.A.
Viscosité / Viscosity:	N.D. / N.A.
Température d'auto-inflammabilité **Auto inflammability temperature :**	N.D. / N.A.
Taux d'évaporation / Evaporation rate : (butyle acetate = 1)	N.D. / N.A.
Propriétés explosives / Explosive properties : Limite inferieure / Lower limits Limite supérieure / Upper limits (Pas de risques à température ambiante, se conformer aux prescriptions ATEX / No risk room temperature, comply with ATEX requirements)	 N.D. / N.A. N.D. / N.A.
Propriétés comburantes / Combustion properties :	Ne contient aucune substance connue comme susceptible de s'enflammer spontanément / Does not contain substances known as susceptible to spontaneous combustion

Autres données / Others data

Indice de refraction / Refractive index (20°C) : 1.463 – 1.472
Indice rotatoire / Rotatory index (20°C) : -4° à +1°

10. STABILITE ET REACTIVITE / STABILITY AND REACTIVITY

Stabilité chimique / Chemical stability

Pas de modifications significatives de la composition dans le temps en respectant les conditions de stockage décrites au point 7.

No significant changes in the composition in time respecting the storage conditions described in 7.

Réactivité / Reactivity

Ce produit est stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans des conditions normales d'utilisations. En présence de lumière et à la chaleur, il peut se produire une oxydation.

This product is stable to shock, vibration and pressure under normal conditions of use. In the presence of light and heat, oxidation can occur.

Possibilités de réactions dangereuses / Possibility of Hazardous Reactions

Eviter le contact ou la contamination par des acides ou bases fortes et des agents oxydants

Avoid contact or contamination with strong acids, bases or oxidizing agents.

Conditions à éviter / Conditions to avoid

Ne pas chauffer à une température élevée. Ne pas exposer les récipients fermés au soleil. Eloigner des sources d'ignition.

Do not heat to high temperature. Do not expose sealed containers in the sun. Keep away from sources of ignition.

Matières incompatibles / Incompatible materials

P.V.C.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES / TOXICOLOGICAL INFORMATIONS

Dangers évalués selon les méthodes décrites dans le Règlement (CE) n° 1272/2008 et ses annexes pour le cas des Substances Naturelles Complexes et/ou des mélanges. Ils sont également complétés par la monographie IFRA.

Hazards assessed by the methods described in the Regulation (EC) No 1272/2008 and its Annexes for the case of complex natural substances and / or mixtures. They are also supplemented by the IFRA monograph.

	Dose	Methode / Method	Valeur / Value
Effet néfaste par ingestion **Harmful effect by swallowed**	DL 50	Ingestion orale chez le rat Oral ingestion on rat	≥ 5 000 mg/kg
Effet néfaste par contact cutané **Harmful effect by skin contact**	DL 50	Application dermale chez le lapin Topic dermal application on rabbit	≥ 5 000 mg/kg

Sensibilisation respiratoire ou cutanée / Respiratory or skin sensitization

Peut provoquer une allergie cutanée / May cause an allergic skin reaction.

Lésions oculaires graves – irritation oculaire / Serious eye damage – eye iritation

Provoque une sévère irritation des yeux / Causes serious eye irritation.

Irritation respiratoire ou cutanée / Respiratory or skin irritation

Provoque une irritation cutanée / Causes a skin irritation

Cancérogénicité / Carcinogenicity

Aucun effet important ou danger critique connu. / No significant effects or critical hazards.

Mutagénicité sur les cellules germinales / germ cell mutagenicity

Aucun effet important ou danger critique connu. / No significant effects or critical hazards.

Toxicité pour la reproduction / Reproductive toxicity

Aucun effet important ou danger critique connu. / No significant effects or critical hazards.

Autres informations / Other information

Cette substance et/ou certains de ses composants sont concernés par le Code of Practice de l'IFRA* en vigueur, consultable sur le site internet : http://www.ifraorg.org

This substance and / or some of its components are affected by the Code of Practice of IFRA * effective, available on the website: http://www.ifraorg.org

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES / ECOLOGICAL INFORMATIONS

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxic to aquatic organisms, resulting in long-term adverse effects.

Toxicité aquatique aigüe pour les Daphnies / Daphnia acute aquatic toxicity	N.D. / N.A.
Mobilité dans le sol / Mobility in soil	Basse mobilité dans le sol / Low mobility in soil
Persistance et biodégradabilité / Persistence and biodegradability	N.D. / N.A.
Potentiel de bioaccumulation / Bioaccumulation potential	N.D. / N.A.
Résultats des évaluations PBT* et vPvB* / Results of PBT assessment and vPvB	Jusqu'à ce jour, et d'après nos connaissances, aucune évaluation n'a été effectuée sur le produit / To this day, and according to our knowledge, no assessment has been conducted on the product
Catégorie de pollution des eaux / Water hazard class	2

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION / ELIMINATION CONSIDERATIONS

Ne pas déverser dans les égouts ni les cours d'eau. Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec les déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement. Vider complètement le récipient. Conserver la ou les étiquettes sur le récipient. Remettre à un éliminateur agréé.

Do not discharge into drains or watercourses. Recycle or dispose of in accordance with prevailing regulations, preferably by a collector or an approved company. Do not contaminate the soil or water with waste, do not dispose of them in the environment. Completely empty container. Conserve or labels on the container. Give to a certified disposal contractor.

14. INFORMATIONS RELATIVES AUX TRANSPORTS / TRANSPORT INFORMATIONS

Se conformer à la réglementation pour le transport des marchandises dangereuses

Comply with international dangerous goods regulations

Code tarif douanier / Customs Code **3301 29 11 00**

	Transport par Terre / Land Transport ADR/RID	
	Classe / Class	3
	UN	1169
	Groupe d'emballage / Packing group	III
	Nom d'expédition / Expedition name	EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES / EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
	Code tunnel / Tunnel code	A, B, C, D

	Transport Maritime / Maritime Transport IMDG	
	Classe / Class	3
	UN	1169
	Groupe d'emballage / Packing group	III
	Nom d'expédition / Expedition name	EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES / EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID
	Polluant marin / Maritime pollutant	Oui / Yes

	Transport Aérien / Aerial Transport ICAO-TI et IATA-DGR	
	Classe / Class	3
	UN	1169
	Groupe d'emballage / Packing group	III
	Nom d'expédition / Expedition name	EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES / EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES / REGULATORY INFORMATIONS

Cette Fiche de Données Sécurité a été réalisée en accord avec l'Annexe II du Règlement 1907/2006.
Elle integre le procedure de classification Labelling Manual 2012 IOFI/IFRA
Les particularités d'emballage sont données au point 2.

This Safety Data Sheet has been prepared in accordance with Annex II to Regulation 1907/2006.
It integrates the classification procedure LM 2012 IFRA / IOFI.
The labeling particulars are given in § 2.

16. AUTRES INFORMATIONS / OTHER INFORMATIONS

Liste des mentions de danger / List of hazard

H226	Liquide et vapeurs inflammables.	Flammable liquid and vapour
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.	May be fatal if swallowed and enters airways
H315	Provoque une irritation cutanée	Causes skin irritation
H317	Peut provoquer une allergie cutanée	May cause an allergic skin reaction
H319	Provoque une sévère irritation des yeux	Causes serious eye irritation
H410	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme	Toxic to aquatic life with long lasting effects

Signification des abréviations et acronymes / Abbreviations and Acronyms

ADR/RID : Agreement on Dangerous Goods by Road / Regulations concerning the Intl Transport of Dangerous Goods by Rail
ATEX : ATmosphères Explosibles
CLP : Classification Labelling Packaging
CMR : Cancérigène, Mutagène, toxique pour la Reproduction
DNEL : Derived No Effect Level
DSD : Directive relative aux Substances Dangereuses IATA-DGR : International Air Transport Association - Dangerous Goods Regulations
ICCT : Ilo Chemical Control Toolkit
ICAO-TI : International Civil Aviation Organization - Technical Instructions
IFRA : International Fragrance Association
IMDG : International Maritime Dangerous Goods INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité
IOFI : International Organization of the Flavor Industry
GC : Gas Chromatography
PBT : Persistent Bioaccumulating Toxicants
PNEC : Predicted No Effect Concentration
RIFM : Research Institute for Fragrance Materials
STOT : Specific Target Organ Toxicity
vPvB : Very Persistent and Very Bioacccumulative substance
WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class under German Federal Water Management Act)

Cette FDS complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes règlementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connait. L'ensemble des prescriptions règlementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention de l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

This SDS complements the technical instructions, but does not replace them. The information it contains is based on the state of our knowledge of this product, at the date of update. They are given in good faith. The users' attention is drawn to the possible risks incurred when a product is used for other purposes than those for which it was designed. It does not in any way excuse the user from knowing and applying all texts governing his activity. He will be solely responsible for the precautions relating to the use of the product he knows. The mandatory regulations mentioned are to help the user to fulfill its obligations when using a dangerous product. This list should not be considered exhaustive. This does not exonerate the user from ensuring that other obligations incumbent on him because of texts other than those mentioned, relating to the detention of the use of the product, for which he alone is responsible.